



Strasbourg, le 3 octobre 2012

## **Communiqué de Presse**

### **Journée régionale de l'autisme**

**Mieux connaître pour mieux accompagner :  
autour des travaux de l'HAS et de l'ANESM**

**11 octobre 2012 – de 8h30 à 17h00 - Faculté de Médecine de Strasbourg**

Entre 2005 et 2011, la HAS<sup>1</sup> et l'ANESM<sup>2</sup> ont publié plusieurs documents de référence sur l'autisme et autres troubles envahissants du développement (TED).

A distance des polémiques auxquelles a donné lieu la publication des recommandations pour les prises en charge de l'autisme, le CRA<sup>3</sup> d'Alsace, le CREA<sup>4</sup> et des Associations œuvrant dans le domaine de l'autisme et d'autres handicaps (Autisme Alsace, URAPEI, FEGAPEI) proposent cette journée d'information et de réflexion, sur les prises en charge des enfants et adultes avec autisme et troubles envahissants du développement (TED).

Cette journée vise à apporter à l'ensemble des acteurs concernés (soignants, éducateurs, travailleurs, sociaux, enseignants, parents...), une information claire sur le contenu et les enjeux de ces recommandations, à partir des interventions de spécialistes qui ont pris part à leur élaboration :

- Le Pr Charles Aussilloux, qui a eu un rôle déterminant dans la mise en route de cette démarche de construction des recommandations, et à présidé l'un des comités de pilotage ;
- Le Dr Jacques Constant, qui a présidé le comité de pilotage des recommandations pour le diagnostic des troubles autistiques chez l'adulte ;
- Mme Joëlle André-Vert, chef de projet de la Haute Autorité en Santé, qui a coordonné deux de ces travaux.

Cette journée sera aussi l'occasion de faire le point sur les pratiques et expériences en cours dans notre région. Elle sera introduite par Mr Laurent Habert, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace, qui apporte son soutien à cette journée.

## Rappel de quelques données

L'autisme est un trouble du développement de la petite enfance, persistant à l'âge adulte, caractérisé par des perturbations des interactions sociales réciproques, de la communication et par des comportements, intérêts et activités au caractère restreint, répétitif. Ces signes se manifestent, au moins partiellement avant l'âge de 3 ans.

Le handicap qu'il entraîne est plus ou moins sévère selon les cas, mais pèse généralement sur la vie entière de la personne.

A côté de l'*autisme infantile* on décrit d'autres syndromes ayant en commun certaines des caractéristiques de l'autisme. L'ensemble de ces pathologies forme le groupe des Troubles Envahissants du Développement (TED), terme auquel on tend à substituer de plus en plus celui de Troubles du Spectre Autistique (Autism Spectrum Disorder). Néanmoins il existe parmi les patients regroupés sous ce terme d'importantes différences tant dans la présentation clinique que dans le degré de handicap.

D'après les projections des données épidémiologiques (on ne dispose pas d'étude dans notre région) on peut estimer qu'en Alsace, environ 4000 enfants et adolescents de moins de 20 ans sont concernés par une forme ou une autre de TED, dont environ 1800 par l'autisme.

Les causes de l'autisme ne sont pas encore clairement déterminées ; elles sont probablement multiples. De nombreuses recherches montrent l'importance des facteurs génétiques.

Il n'existe pas, actuellement, de traitement capable de guérir les troubles dus à l'autisme. La plupart des enfants sont suivis par des services de pédopsychiatrie et/ou par des institutions médico-sociales.

Les recommandations de la HAS privilégient des méthodes éducatives comportementales peu pratiquées jusqu'ici en France.

Autre aspect important de la prise en charge des enfants avec autisme : l'accès à la scolarisation. Elle a été reconnue comme un droit pour tout enfant handicapé par une Loi en 2005, mais si elle a progressé, son application se heurte encore au manque de moyens de l'école.

Enfin, l'aide aux adultes autistes reste encore très insuffisante malgré les mesures prévues par les plans gouvernementaux successifs.

**Contact presse**

Fatiha AIT RAIS

03 88 11 61 66 –communication@chru-strasbourg.fr

---

<sup>1</sup> Haute Autorité de Santé

<sup>2</sup> Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux

<sup>3</sup> Centre de Ressources pour l'Autisme

<sup>4</sup> Centre Régional pour l'Étude et l'Action en faveur de l'Insertion